

DECRET N° 2010-325 DU 12 JUILLET 2010

Chargeant **Monsieur Justin Sossou ADANMAYI**, Ministre de l'Environnement et de la Protection de la Nature, de l'intérim de **Monsieur Michel Comlan SOGBOSSI**, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche pour la période du **12 au 15 juillet 2010**.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu le décret n° 2010 – 305 du 18 juin 2010 portant composition du Gouvernement ;
- Vu Le décret n°2010-324 du 11 juillet 2010 chargeant Monsieur Pascal Irénée KOUPAKI, Ministre d'Etat Chargé de la Prospective, du Développement, de l'Evaluation des Politiques Publiques et de la Coordination de l'Action Gouvernementale de l'intérim du Président de la République

DECRETE :

Article 1er : Monsieur **Justin Sossou ADANMAYI**, Ministre de l'Environnement et de la Protection de la Nature est chargé de l'intérim de Monsieur **Michel Comlan SOGBOSSI**, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche pour la période du 12 au 15 juillet 2010.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 12 juillet 2010

Pour Le Président de la République,

Chef de l'Etat,

Chef du Gouvernement, et P.O,

**Le Ministre d'Etat Chargé de la
Prospective, du Développement, de
l'Evaluation des Politiques
Publiques et de la Coordination de
l'Action Gouvernementale**



Pascal Irénée KOUPAKI